

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



**115^e session du Conseil de l'Organisation Internationale
pour les Migrations (OIM)**

Débat Général

PROJET DE DÉCLARATION DU BURKINA FASO

Genève, le 27 novembre 2024

Prononcée par SEMme Sabine BAKYONO KANZIE, Ambassadeur
Représentante permanente du Burkina Faso à Genève

Monsieur le Président,

Madame la Directrice générale de l'OIM,

Chers Excellences,

La délégation du Burkina Faso s'associe à la déclaration du Groupe Africain prononcée par la Sierra Leone.

D'emblée, je voudrais, **Monsieur le Président**, adresser mes vives félicitations et mes encouragements à vous-même ainsi qu'à l'ensemble des membres du Bureau. Je tiens également à traduire la reconnaissance de ma délégation à l'Ambassadeur Katharina STASH pour la brillante conduite des travaux du Conseil tout au long de l'année écoulée.

Monsieur le Président,

Le rapport de la Directrice générale, retrace les efforts déployés par l'OIM aux niveaux international, régional, national et local, en vue d'apporter des réponses à des situations complexes dont la planification reste difficile. C'est en cela que je salue l'important travail déjà abattu par la DG durant cette première année à la tête de l'Organisation, ainsi que la mise en place du Plan stratégique 2024-2028 de l'OIM, dont la mise en œuvre permettra d'exploiter le potentiel des migrations tout en apportant des réponses aux défis liés aux déplacements.

A ce titre, pour le Burkina Faso, il est d'une importance capitale de veiller à ce que l'élaboration des stratégies régionales et nationales en cours, tienne compte des spécificités contextuelles de chaque situation, de sorte à permettre à l'Organisation d'axer ses interventions sur les priorités des populations cibles à travers notamment, des programmes d'identification

ou de création d'opportunités visant à fixer les jeunes dans leurs localités d'origine ou à améliorer la résilience des populations.

Conscient des défis liés à la gouvernance migratoire, le Burkina Faso s'est engagé dans la mise en place de politiques durables qui offrent de meilleures perspectives aux jeunes. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la mise en place de nombreuses initiatives au Burkina Faso, notamment l'initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, un projet ambitieux dont l'objectif principal est de dynamiser l'entrepreneuriat agricole parmi les jeunes et de faire de ces derniers un moteur de croissance économique endogène, inclusive et durable.

Le Burkina Faso interpelle l'OIM et l'ensemble des partenaires sur la nécessité d'accompagner de telles initiatives qui, en définitive, contribuent à une prévention efficace de la migration irrégulière des jeunes.

Ma délégation partage l'avis selon lequel le narratif contreproductif sur la migration devrait cesser, et comme l'a relevé la DG dans son propos, la migration reste quelque chose d'humain, elle alimente également le développement, d'où la pertinence de s'engager pour des voies de migrations régulières.

Tout en encourageant la Directrice générale dans la poursuite de la mise en œuvre des réformes pertinentes engagées, ma délégation voudrait l'inviter à intensifier ses efforts en vue de parvenir à une représentativité géographique équitable du personnel au sein de l'Organisation.

Pour terminer, ma délégation tient à renouveler son engagement à poursuivre sa coopération avec l'OIM.

Je vous remercie !